

Article 31 du Règlement

Ce débat tire à sa fin. Les problèmes que nous avons abordés continueront à être matière à débat. Je tiens à signaler à tous les députés que nous, les néo-démocrates, nous allons continuer à essayer de savoir par tous les moyens dont nous disposons qui reçoit l'argent des contribuables et pourquoi on gaspille un milliard de dollars, puisés dans la poche des contribuables, pour renflouer des banques alors que c'est inutile.

M. George Baker (Gander-Twillingate): Merci, monsieur le Président. Je pourrais peut-être présenter mes conclusions à l'égard de ce que les gens ont pu observer ici ce soir, toute la journée et même depuis un mois.

Une voix: C'est une conspiration des conservateurs.

M. Baker: C'est une conspiration des conservateurs. Nous les avons vus se contredire et cela de façon invraisemblable. Ceux qui ont suivi le débat ou qui le liront plus tard constateront des contradictions incroyables surtout s'ils savaient ce qui s'est passé dans les comités permanents et à la Chambre des communes au cours de ces dernières semaines.

Des députés sont venus prétendre ici ce soir que les faillites des banques de l'Ouest étaient attribuables à la politique libérale des années passées. Puis, la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) a admis, ce que toute personne bien informée sait déjà, que les difficultés de ces banques ont surgi ces derniers mois. Elle a même déclaré à l'intention de l'opposition libérale: «Je n'ai jamais dit que les problèmes des banques de l'Ouest étaient le résultat de la politique énergétique nationale». Telles sont les paroles de la ministre d'État aux Finances. Le 29 mars, elle est même allée plus loin. Elle a déclaré ici même:

... l'abcès n'a crevé que très récemment.

Citant des chiffres relatifs aux États-Unis elle a dit:

... il y a 2,175 installations de forage actives aux États-Unis, 612 de moins qu'en décembre et ... 299 de moins qu'en février dernier.

Le problème est donc apparu soudainement ... l'abcès n'a crevé que très récemment.

Ensuite nous avons eu droit à une déclaration vraiment incroyable de la part de la ministre d'État aux Finances quand elle a dit ceci, comme on l'a déjà mentionné au cours de ce débat:

A l'heure actuelle, aucune autre institution financière canadienne ne semble avoir des problèmes de solvabilité.

Puis elle a ajouté: «cette banque est solvable», parlant de la BCC. Elle a dit ensuite: «La banque n'est plus chancelante», et «pourrions-nous bien le faire comprendre? Je trouve que le député emploie un vocabulaire un peu fort», et «ce n'est pas une banque en faillite». Après ces déclarations de la ministre d'État aux Finances, les députés conservateurs ont osé prétendre que le problème était attribuable à l'ancien gouvernement à cause de la politique énergétique nationale. La ministre d'État aux Finances l'a contredit sans équivoque. Nous voyons les députés contredits par leur propre ministre. Même un

ministre de l'Ouest a fait une déclaration diamétralement opposée à ce qu'avait dit la ministre d'État aux Finances.

● (0050)

Il y a également lieu de rappeler une autre chose importante que l'on a passée sous silence. Voilà une bonne question. Qui a dit: «Nous avons envisagé un certain nombre de possibilités et nous avons opté pour la solution qui nous a paru la plus satisfaisante pour tous. Si nous permettions aux banques qui éprouvent des difficultés de fusionner avec l'une de nos cinq grandes banques, nous pourrions bien nous retrouver sans aucune banque régionale. Nous avons signalé que nous jugions que le gouvernement fédéral se devait d'intervenir.»

Le gouvernement du Canada s'oppose-t-il à ce qu'une banque fusionne avec une autre lorsqu'elle est en difficulté?

Qu'est-il advenu de la Norbanque? Quand la Banque du Canada a bloqué ses dépôts, la ministre d'État aux Finances a fait venir l'administrateur et lui a dit: «Fusionnez-vous. Nous allons même vous indiquer le nom d'une banque prête à fusionner avec vous». Cette banque n'était même pas au courant. Il s'agissait d'un revirement total de la politique que la ministre avait elle-même énoncée à la Chambre. C'est la ministre d'État aux Finances qui a prononcé les paroles que je viens de citer. Ces contradictions sont pour le moins étonnantes. Si je me trouvais à l'extérieur de cette Chambre, je pourrais employer un autre mot que je ne suis pas autorisé à utiliser ici. C'est absolument incroyable.

Que nous reste-t-il? Un néo-démocrate s'est moqué de l'inspecteur général des banques. Il a dit qu'il était payé par les banques. Ce n'est pas exactement cela, monsieur le Président. L'inspecteur général des banques est payé par les déposants jusqu'à concurrence de un dixième de 1 p. 100 de l'argent des déposants. C'est ainsi qu'il en était jusqu'à ce que l'actuelle ministre arrive et triple ce montant. Pourquoi l'a-t-elle fait? Parce que la Société d'assurance-dépôts du Canada a déboursé environ 37 millions de dollars l'an dernier et environ 125 millions de dollars cette année. La Société d'assurance-dépôts du Canada est sur la paille et doit 1 milliard de dollars. Que doit-elle faire pour respecter ses engagements en vertu de la loi et payer les déposants assurés? Elle doit emprunter de l'argent. Où emprunte-t-elle cet argent? Elle l'emprunte au gouvernement canadien. D'où le gouvernement canadien tire-t-il cet argent? Il l'emprunte et accroît son déficit. C'est très intéressant, tout cela, monsieur le Président.

Cet argent emprunté couvre 420 millions de dollars de dépôts assurés. D'où vient l'argent servant à couvrir les 900 millions de dollars de dépôts non assurés? Vient-il du gouvernement du Canada? Oui. Pourquoi vient-il du gouvernement du Canada? Parce que le gouvernement s'est trompé. Ce gouvernement a pris l'engagement moral et légal de garantir aux déposants de cette banque la restitution de leur argent. C'était une erreur de 900 millions de dollars.